

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

ÉCOLE DES PETITS-PONTS



ÉCOLE DES PETITS-PONTS

✉ epp@csshbo.gouv.qc.ca

🏠 25 rue Coulonge, Fort-Coulonge
J0X 1V0 ; (819) 683-2091



OUVERTURE, RESPECT, RESPONSABILISATION
À l'école des Petits-Ponts,
l'éducation est un sport d'équipe !



TABLE DES MATIÈRES

3

Mot de l'équipe de direction

6

Lexique, but, définition & les encadrements légaux
Nos collaborateurs et consultations réalisées

8

Notre contexte aux Petits-Ponts:
Environnements externe & interne

11

Mission, vision & valeurs

12

Nos enjeux & priorités
Nos orientations , objectifs, indicateurs & cibles

15

Transmission & diffusion
Mise en oeuvre & reddition de compte

16

Napperon de notre projet éducatif 2023-2027



MOT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Bienvenue à l'école des Petits-Ponts !

Chers élèves, parents, membres du personnel ou de la communauté,

C'est avec fierté que nous vous présentons la nouvelle mouture de notre projet éducatif. Lorsque nous avons fait état du bilan concernant notre projet éducatif précédent, l'école a pris conscience de plusieurs avancées réalisées ces dernières années, mais il est essentiel de nous remémorer le point d'origine pour prendre compte de l'évolution positive de notre milieu scolaire depuis 2018. À ce moment, nous avions bâti notre projet éducatif en ayant au cœur de notre vision de réussite éducative : le développement global de l'élève dans toutes ses dimensions peu importe sa provenance, son milieu et ses caractéristiques. Nous souhaitions pour tous, autant les élèves que les membres de notre milieu éducatif (parents, intervenants scolaires, partenaires communautaires), le développement d'un rapport positif envers le plaisir d'apprendre en langue française. Pour compléter cette vision, nous vous invitons à collaborer ensemble en vue de créer un environnement d'apprentissage dynamique, positif, sécurisant et innovant. L'intention était que chacun d'entre nous y apportent notre bagage culturel et d'expérience pour bien guider nos enfants, mais aussi permettre de nous adapter constamment face aux divers changements. Justement, abordons ce fameux changement ! Cinq années plus tard, nous pouvons affirmer que nous n'avions aucunement sous-estimé cette réalité et au contraire, notre adaptabilité et notre résilience furent plus que mises à l'épreuve durant cette période ! Nous n'avons qu'à citer les quelques exemples suivants : mouvance du personnel, pénurie de personnel qualifié, la fameuse pandémie, grèves de transport, l'omniprésence des technologies et du numérique dans nos vies professionnelles et nos vies privées, ... Les contextes évoluent. Qu'ils soient technologiques, situationnels, institutionnels ou autres, ces contextes changent à un rythme effarant. Nous sommes donc tous interpellés à trouver des façons pour mieux négocier et gérer le changement. Encore une fois, nous vous invitons tous à collaborer en vue de bien accompagner et outiller les enfants face à cet enjeu. Préparer nos élèves à un avenir où assurément ceux-ci devront faire face à d'autres réalités qui évolueront trop rapidement est loin d'être une mince tâche. Pour y arriver, nous croyons qu'il faudra cultiver les 6 clés d'apprentissages suivantes :

- Avoir confiance en soi
- Développer sa pensée critique
- Faire preuve de créativité par les arts et la culture
- Savoir communiquer
- Savoir coopérer
- Savoir transférer les contenus



MOT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION (SUITE)

Par ces clés d'apprentissage, nous souhaitons pour nos élèves un apprentissage riche et en profondeur. À l'école, nous chercherons donc à poursuivre notre route vers l'amélioration et l'efficacité en intégrant les pédagogies probantes tout en utilisant le numérique pour bonifier l'apprentissage.

Pour terminer ce mot, nous vous invitons à vous mobiliser afin de contribuer à la réussite éducative de tous nos élèves afin qu'ils puissent construire des ponts bien solides et bien ancrés pour l'ensemble des savoirs à acquérir, mais également en vue d'exprimer fièrement une identité culturelle franco-pontissoise forte.

Bon succès à tous et toutes !

Stéphane Bouchard, directeur
Anne-Marie Belleau, directrice-adjointe
Megan Graveline, directrice-adjointe
Sally-Ann Malette, directrice-adjointe

chaque jour
chaque élève
vivra une réussite





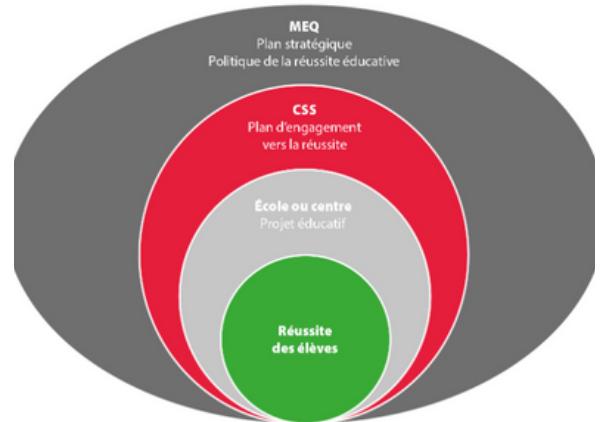
LEXIQUE

ACELF	Association canadienne de langue française	ESSC	École secondaire Sieur-de-Coulonge
CA-CP	Projet Corps Actif - Cerveau Performant	HTGC	Élèves handicapés et élèves en trouble grave du comportement
CAP	Communauté d'apprentissage professionnelle	IMSE	Indice de milieu socio-économique
CAR	Projet Collaborer - Apprendre - Réussir	LIP	Loi sur l'instruction publique
CÉ	Conseil d'établissement	MÉQ	Ministère de l'Éducation du Québec
COSP	Contenus en orientation scolaire et professionnelle	PEVR	Plan d'engagement vers la réussite
CSSHBO	Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	PI	Plan d'intervention
EHDA	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	RAI	Approche "Réponse à l'intervention"
Elèves à risque	Élèves présentant des facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer sur leur apprentissage ou leur comportement et pouvant ainsi être à risque au regard de leur réussite éducative.	SAS	Programme de Ski à l'école en partenariat avec le Marathon Canadien De Ski
ÉPP	École des Petits-Ponts	SEESAW	Ressource portfolio numérique
EQDEM	Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle	SIAA	Stratégie d'intervention Agir Autrement



BUT & DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (LIP), l'établissement d'enseignement réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif. Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.



LES ENCADREMENTS LÉGAUX

La Loi sur l'instruction publique précise que le projet éducatif doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter certains éléments de contenu (articles 37 et 97.1);
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (article 37);
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère.
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (articles 37 et 97.1). (article 459.3);

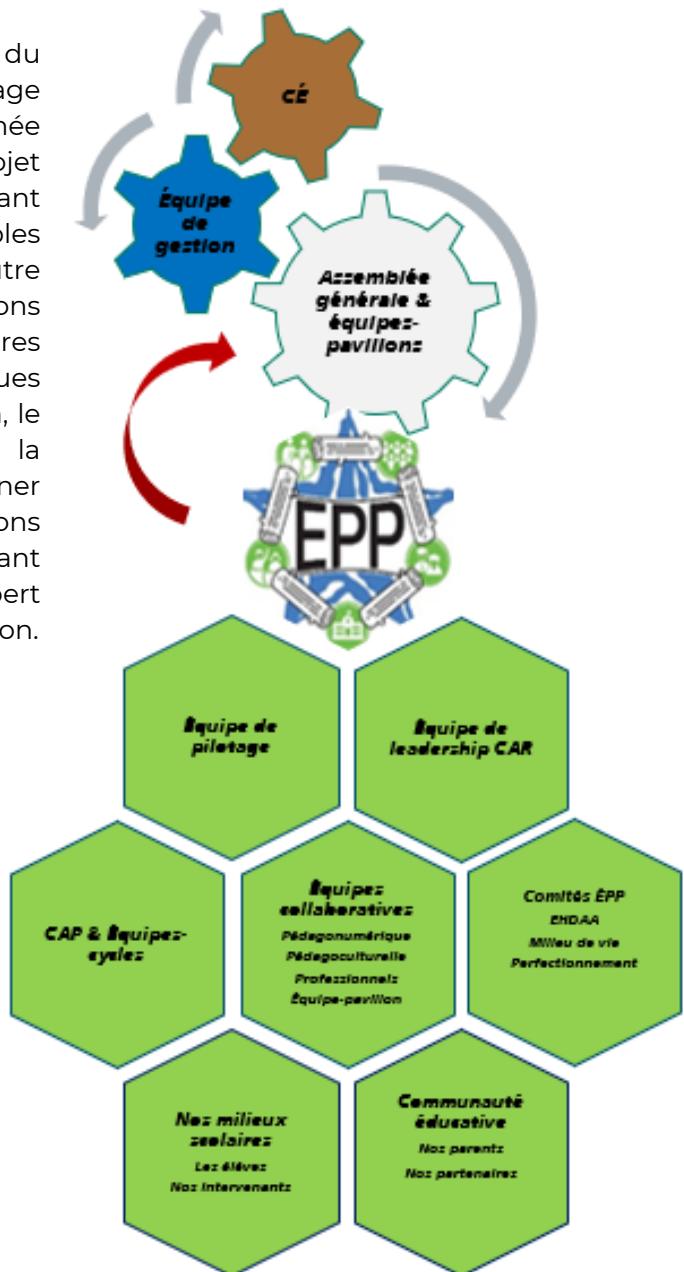


NOS COLLABORATEURS & LES CONSULTATIONS RÉALISÉES

Lors des 5 dernières années, l'école a assuré le suivi du projet éducatif avec la collaboration de l'équipe de pilotage et les diverses autres équipes collaboratives. Lors de l'année scolaire 2022-2023, nous avons réalisé l'analyse du projet éducatif antérieur afin d'y dresser un bilan incluant l'émission de recommandations et d'incontournables facilitant cette transition vers ce nouveau référentiel. Outre les périodes d'analyse et de consultation, nous avons poursuivi le développement d'expertise de nos membres tout au long de notre démarche. Plusieurs thématiques importantes furent abordées: la culture de collaboration, le leadership en milieu scolaire, la communication, la mobilisation et la cohérence. Afin de bien positionner notre école vers la voie de l'école efficace, nous avons approfondi nos connaissances en nous inspirant notamment des recherches de John Hattie, Robert Marzano, Michael Fullan et autres chercheurs en éducation.

En 2023-2024, nous avons formé une équipe de leadership composée de 2 membres de la direction et de 3 enseignantes afin de participer aux 6 sessions d'accompagnement avec M. François Massé dans le cadre du projet CAR (Collaborer - Apprendre - Réussir). Ces rencontres ont permis de bien camper de façon simplifiée chaque dimension de notre projet éducatif. L'influence de notre participation a aussi permis une approche plus cohérente et réfléchie en lien avec ce processus d'amélioration continue vers un modèle d'école efficace et performant. Finalement, les outils d'animation proposés par M. Massé furent intégrés dans notre démarche de consultation afin de mobiliser adéquatement l'ensemble de notre personnel envers notre mission, notre vision, nos valeurs, nos objectifs, nos moyens et nos indicateurs.

En résumé, 3 assemblées générales furent réalisées en 2023-2024 pour compléter notre démarche de consultation. Ces assemblées furent entrecoupées de rencontres d'équipe de leadership CAR, des rencontres de pilotage et autres équipes collaboratives. Tout le personnel EPP a pu participer activement à des activités d'animation nous permettant d'actualiser le projet éducatif 2023-2027. Lors de l'assemblée générale réalisée en novembre 2023, tout notre personnel a pu se mobiliser autour de nos valeurs, notre mission et notre vision officielle. Puis, en mars 2024, nos membres ont pu vivre des dernières activités afin de valider nos objectifs, nos moyens d'action et nos indicateurs pour chacune de nos orientations. Pour une deuxième année consécutive en juin 2024, l'ensemble de notre équipe EPP a pu se rassembler lors du colloque de fin d'année. La mise en œuvre de ce colloque, la participation de la grande majorité de notre personnel présentant des pratiques pédagogiques d'impact réalisées en cours d'année et les rétroactions de nos membres envers cette démarche proposée annuellement témoignent d'une bonne mobilisation envers notre démarche d'actions proposée dans notre projet éducatif.





NOTRE CONTEXTE : NOTRE ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école des Petits-Ponts est située dans la MRC Pontiac. Il s'agit d'un territoire très vaste situé dans l'ouest de la région de l'Outaouais au Québec; précisément le long de la rivière des Outaouais. Notre école se compose de 6 pavillons desservant plusieurs municipalités. Nos pavillons illustrés sur la carte du territoire:

1- Pavillon Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

L'Isle-aux-Allumettes

2- Pavillon Poupore

Fort-Coulonge

3- Pavillon St-Pierre

Fort-Coulonge

4- Pavillon Ste-Marie

Otter Lake

5- Pavillon L'Envolée

Campbell's Bay

6- Pavillon Ste-Anne

L'Île-du-Grand-Calumet



Notre école œuvre dans un contexte géographique très particulier de par sa situation frontalière entre le Québec et l'Ontario, puis en raison de la trajectoire historique propre à cette région. Nous devons composer avec une réalité linguistique se rapprochant d'un milieu minoritaire francophone comme c'est le cas pour les communautés francophones hors-Québec. Le contexte socio-économique de la région est plus difficile depuis plusieurs années. L'indice de défavorisation de nos pavillons varie entre 8 et 10. À la suite de leur scolarisation dans nos pavillons primaires, nos élèves peuvent poursuivre leurs études à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge situé à Mansfield. Il s'agit de la seule école secondaire francophone de la MRC Pontiac. Le choix de poursuivre des études secondaires en français pour nos familles pontissoises représente un enjeu, mais également une priorité pour notre organisation. Le travail de collaboration entre l'école primaire des Petits-Ponts et l'école secondaire Sieur-de-Coulonge est primordial afin de favoriser le développement d'un bilinguisme additif chez nos élèves francophones, puis ultimement assurer une vitalité francophone dans nos communautés pontissoises.

MRC Pontiac

- Territoire = 12 992 km²;
- 18 municipalités;
- 14 860 habitants;
- 0-19 ans = 19%;
- Francophones = 37.6%;

Portrait

- Scolarité;
- Emploi 25-64 ans = 66%;
- Revenu disponible = \$29 956;
- SFR = 8;
- IMSE = 10;

Enjeux

- Main d'œuvre qualifiée;
- Anglicisation des familles;
- Accès culturel;
- Accès aux services spécialisés;
- Exode des jeunes;
- Conciliation travail-famille.

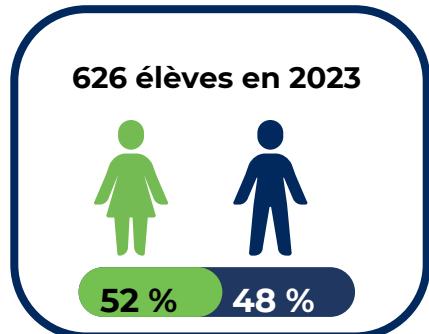
Nos partenaires collaborant à notre projet éducatif	
Types de collaboration	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Animation • Expertise • Intervention • Prévention • Soutien 	<ul style="list-style-type: none"> • Bouffe Pontiac • Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac • Centre de la petite enfance • CISSSO • Club des Petits déjeuners • Direction de santé publique • L'École secondaire Sieur-de-Coulonge • L'EntourElle • Le Grand défi Pierre Lavoie • Le Patro • Les Chevaliers de Colomb • Maison de la Famille du Pontiac • Maisons des jeunes du Pontiac • Marathon Canadien de Ski (Ski à l'école) • MRC de Pontiac et les municipalités • Sûreté du Québec • Table Intersectorielle Régionale en Saines Habitudes de Vie • Viréo



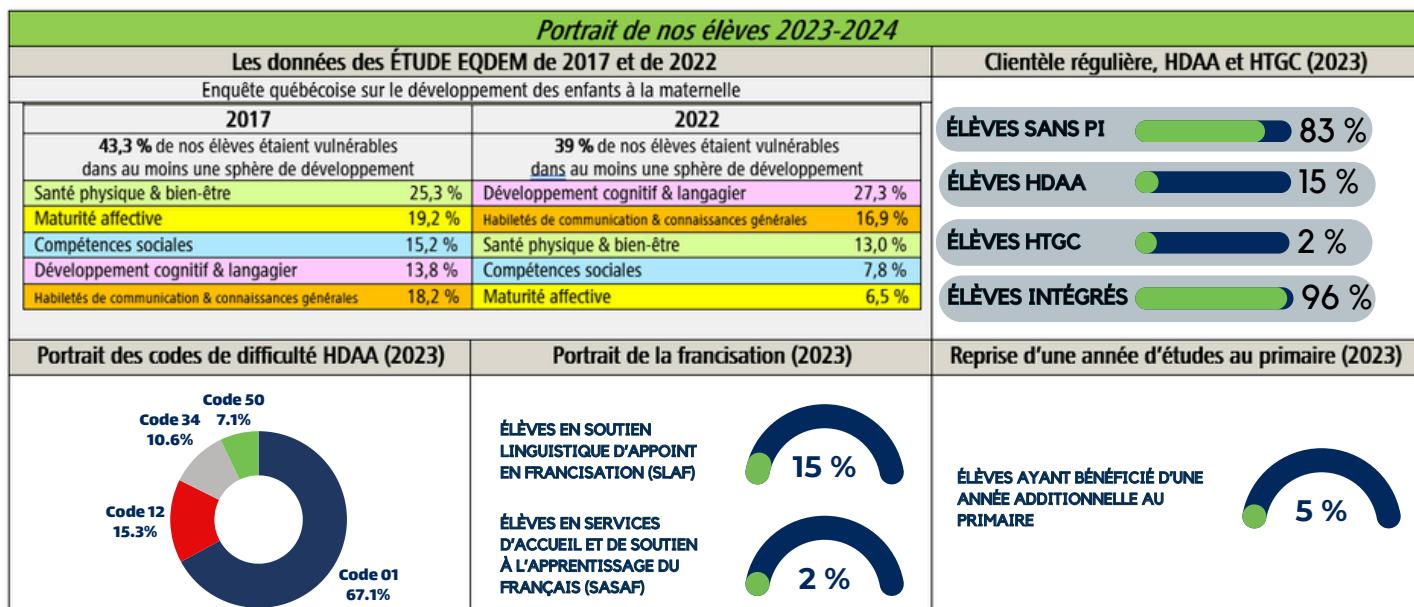
NOTRE CONTEXTE : NOTRE ENVIRONNEMENT INTERNE

En 2023, la clientèle de notre école s'élève à 626 élèves. Depuis quelques années, notre population étudiante dépasse les 600 élèves annuellement. Près de 20 % de notre clientèle est d'âge préscolaire. Notre clientèle par pavillon est stable. Ces dernières années, nous remarquons cependant une hausse de notre clientèle étudiante dans le secteur EST du Pontiac. La clientèle fréquentant le pavillon Ste-Anne est en hausse constante depuis maintenant 6 ans.

Clientèle scolaire par pavillon (Élèves actifs)					
Pavillons	2022-2023	2023-2024	Préscolaire 2023-2024	Prévision de la clientèle sur 5ans	
L'Envolée	111	99	27	92	89
N.D.S.C.	101	100	20	93	93
Poupore	215	238	---	94	94
Ste-Anne	92	102	29	95	95
Ste-Marie	37	34	10	96	96
St-Pierre	69	50	50	97	97
Petits-Ponts	631	626	136 (22 % de la clientèle)		



En observant le portrait de notre clientèle ci-dessous, nous remarquons quelques changements concernant les vulnérabilités de nos élèves au préscolaire. Près de 39 % de nos élèves du préscolaire étaient vulnérables dans au moins une sphère de développement. L'aspect du développement cognitif et langagier représente la principale vulnérabilité observée. Concernant l'évolution de notre clientèle au niveau du primaire, nos données ont peu fluctué depuis 2017. Selon la trajectoire des 5 dernières années, environ 20 % de nos élèves (Elèves HDAA et HTGC) nécessitent la mise en place de mesures de soutien avec interventions ciblées afin de répondre à leurs besoins particuliers et agir en prévention dans le but d'assurer leur réussite éducative. Pour 2023-2024, l'école met en place la classe des Libellules au pavillon Poupore. Il s'agit d'une classe d'aide destinée à des élèves, qui, en raison de certaines caractéristiques d'apprentissage et/ou comportementales, sont regroupés afin de recevoir une formation plus adaptée, à leurs capacités ou à leurs besoins particuliers.





NOTRE CONTEXTE : NOTRE ENVIRONNEMENT INTERNE (suite)

Type de personnel	2018		2023	
	Nombre	% I.Q.	Nombre	% I.Q.
Équipe de gestion	3	66 %	4	50 %
Équipe professionnelle	3*	66 %	2	50 %
Personnel enseignant	55**	64 %	60**	50 %
Soutien administratif	5*	100 %	6*	100 %
Soutien technique (éducation spécialisée)	10	90 %	12*	75 %
Soutien technique (Service de garde)	1	100 %	1	100 %
Soutien technique (éducatrices 4ans et EHDAAs)	---	---	9*	78 %
Soutien EHDAAs (préposées)	18*	100 %	21*	100 %
Soutien Service de garde (éducatrices)	4	75 %	4*	50 %
Soutien Encadrement (Surveillantes)	12	100 %	5	100 %
Contractuels	---	---	4	100 %
Total	111		128	

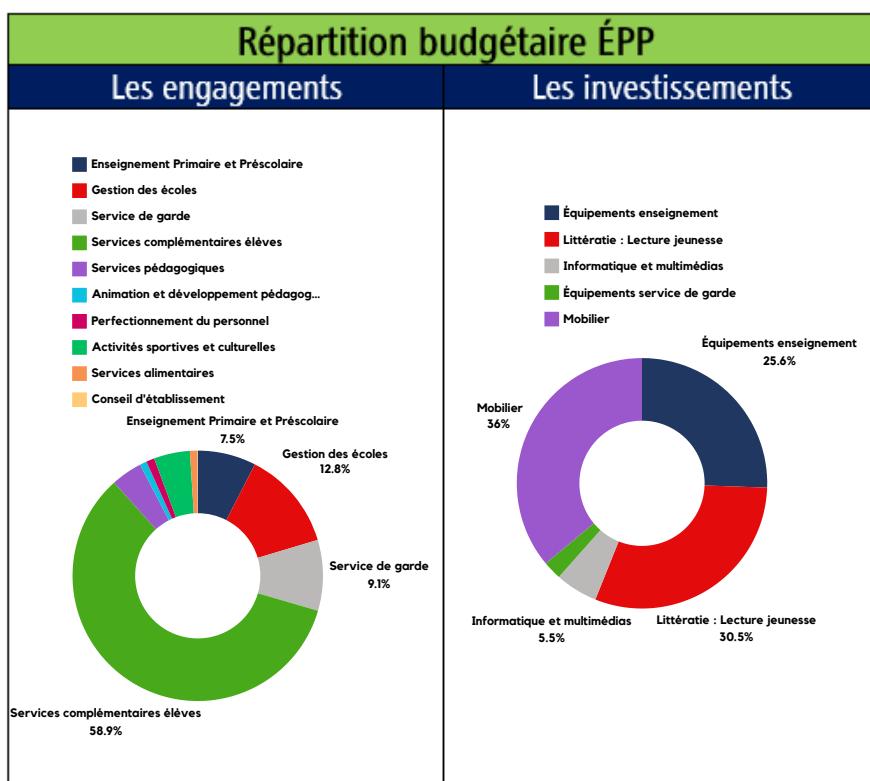
*Mouvance de l'équipe

** Mouvance de l'équipe incluant le personnel de remplacement et les tâches complémentaires

En 2023, l'école des Petits-Ponts est composée d'une équipe ayant des profils d'emplois variés. Cette diversité de nos corps d'emplois est mise en place à priori afin de répondre aux besoins spécifiques de nos élèves, mais aussi à des besoins organisationnels précis. Nos plans d'effectifs sont construits en fonction de nos pratiques gagnantes existantes, des pratiques probantes issues de la recherche ou d'autres modèles d'écoles performantes. Comme enjeux actuels, la pénurie de personnel qualifié et la mouvance du personnel sont omniprésents. Cependant, une majorité de nos employés sont en processus de qualification via nos programmes locaux.

L'école des Petits-Ponts met une emphase très particulière sur l'appreciation, la contribution et le développement professionnel de tous ses employés. Dans la planification annuelle, un accompagnement individuel ou en sous-groupes est prévu pour l'ensemble de nos employés. Des délégations d'employés de notre école participent également annuellement à plusieurs formations, congrès ou autres événements en éducation. Malgré la rareté de personnel qualifié ou de nouvelles ressources disponibles, l'école offre une vaste gamme de services destinés aux élèves.

Services destinés aux élèves (2023)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement pour les premières transitions scolaires • Aide à la réussite après les classes • Classe des Libellules (classe de soutien à l'apprentissage) • Encadrement en surveillance à l'école • Enseignante-leader (Mise en œuvre de notre programme culture à l'école, OseEntreprendre, accompagnement pédagogique et pédago-numérique) • Francisation pour les élèves ayant des besoins spécifiques • Périodes additionnelles en sports, plein air et parascolaires • Périodes de soutien à l'apprentissage (enseignement-orthopédagogie) • Périodes sportives Corps Actif – Cerveau Performant • Service de garde (Offert pour les élèves de 5 pavillons) • Service en éducation spécialisée (Soutien T.E.S. & projet RÉPIT CRÉAMIS) • Service en orthopédagogie • Service en psychoéducation • Service de soutien à l'apprentissage selon les besoins spécifiques (préposées, techniciennes en langage ou autre) • Soutien aux classes du préscolaire 4ans (éducatrices en jeune enfance) • Tutorat pour des élèves ayant des besoins spécifiques



Pour 2023, le budget provisoire de l'école s'élève à près de 3 millions. Avec une proportion de près de 60 % dans la répartition budgétaire, les services directs à l'élève sont une dimension importante pour notre école (services en éducation spécialisée et en soutien à l'apprentissage via l'ajout de préposées aux élèves). Globalement, 80 % de la répartition budgétaire ÉPP est vouée à l'organisation des ressources humaines. Lorsque nous parlons d'organisation de services, il est également important de mentionner que pour 2023, 5 ressources additionnelles en enseignement interviennent en soutien à l'apprentissage de nos élèves. Finalement, 88 périodes additionnelles sont prévues en sports, plein air et CA-CP. Concernant nos investissements, l'école priorise la littératie. Plus de 30 000 \$ sont investis annuellement dans le renouvellement de ressources en lecture.



NOTRE MISSION

À l'école des Petits-Ponts,
l'éducation est un sport d'équipe !

**AMENER CHACUN DES ÉLÈVES À APPRENDRE, DÉVELOPPER
LEURS SAVOIRS ET CONSTRUIRE LEURS REPÈRES CULTURELS
FRANCOPHONES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS.**

Vivre et apprendre en français :
c'est positif et plaisant !

NOTRE VISION



NOTRE ÉCOLE, C'EST UN MILIEU DE VIE OÙ CHACUN DE NOS
ÉLÈVES ÉVOLUE À TRAVERS DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE
SIGNIFIANTES, DYNAMIQUES, CRÉATIVES ET INNOVANTES.

NOS VALEURS

Le personnel aux Petits-Ponts,
c'est une équipe en ORR !

OUVERTURE

**Reconnaitre et valoriser
les forces de l'autre**

RESPECT

Interagir positivement

RESPONSABILISATION

**Assumer, contribuer et
s'engager**



NOS ENJEUX & PRIORITÉS



1- La réussite éducative des élèves



ORIENTATIONS CSSHBO

FAIRE DE LA RÉUSSITE NOTRE GRANDE PRIORITÉ

Objectifs

Indicateurs

Départ

Cibles

1	Atteindre un taux de réussite s'élevant à 80 % de nos élèves en lecture, écriture, mathématique aux épreuves ministérielles de 4^e et 6^e années.	Taux de réussite en lecture 4 ^e année Taux de réussite en écriture 4 ^e année Taux de réussite en lecture 6 ^e année Taux de réussite en écriture 6 ^e année Taux de réussite en Math raisonner 6 ^e année Taux de réussite en Math résoudre 6 ^e année	70 % 70 % 70 % 73 % 60 % 72 %	80 %
2	Atteindre un taux de réussite à 60 % des élèves ayant un plan d'intervention en lecture aux épreuves ministérielles en 6 ^e année.	Taux de réussite en lecture 6 ^e année pour élèves réguliers et élèves ayant un PI	45 %	60 %
3	Annuellement, assurer des pratiques favorisant le passage entre les cycles dès le préscolaire (L'entrée au préscolaire, l'entrée au primaire, l'entrée au secondaire, l'accès aux parcours de formation).	Cohérence avec le PEVR CSSHBO : Accroître la réussite des élèves : <ul style="list-style-type: none">✓ Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de français lecture 4^e année.✓ Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique résoudre 6^e année.		
4	À l'intérieur de l'horaire-cycle, faire vivre à 100 % des élèves des projets pédagogiques visant l'enrichissement (la littératie, la culture, le numérique et les sports).	Mise en place d'un recueil de pratiques favorisant les transitions scolaires Cohérence avec le PEVR CSSHBO : Moderniser et valoriser la formation professionnelle	Mise en place d'un recueil de pratiques sur les projets pédagogiques gagnantes ayant visé l'enrichissement	
		Cohérence avec le PEVR CSSHBO : Développer de nouveaux projets particuliers <ul style="list-style-type: none">✓ Taux de participation des élèves de niveau primaire à un projet pédagogique innovant.		



NOS ENJEUX & PRIORITÉS (SUITE)



2- Milieux de vie et d'apprentissage



ORIENTATIONS CSSHBO

FAIRE DU CSSHBO UN EMPLOYEUR DE CHOIX

Objectifs

Indicateurs



5	<p>Annuellement, assurer l'appréciation et le développement professionnel auprès de 100 % de notre personnel scolaire.</p> <p>Cohérence avec le PEVR CSSHBO : <i>Accroître le recrutement, l'insertion professionnelle et la rétention du personnel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de recrutement du personnel ✓ Taux de rétention du nouveau personnel deux ans après l'embauche <p>Cohérence avec le PEVR CSSHBO : <i>Assurer l'appréciation et le développement professionnel du personnel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Proportion du personnel ayant été apprécié et développé ✓ Proportion du personnel engagé dans des équipes collaboratives 	<p>Nombre d'équipes collaboratives et CAP mises en œuvre annuellement</p> <p>% d'employés accompagnés (appréciation et contribution) en rencontres individuelles ou collectives.</p>	5	8
---	---	--	--------------------------------------	--------------------------------------



ORIENTATIONS CSSHBO

ASSURER UN ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT, BIENVEILLANT ET SÉCURITAIRE

Objectifs

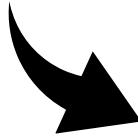
Indicateurs



6	<p>Annuellement, chaque équipe pavillon planifiera des stratégies d'intervention concernant la période des dîners et les récréations.</p> <p>Cohérence avec le PEVR CSSHBO : <i>Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de sentiment de sécurité des élèves et du personnel 	<p>Proportion entre les incidents mineurs et majeurs ayant survenu lors de la période du dîner et des récréations</p> <p>Proportion des élèves adhérant au comportement positif (0-1 intervention réalisée /mois)</p> <p>Recueil de bonnes pratiques (équipes, collaboratives, ateliers, stratégies d'impacts)</p>	+ 87 %
---	---	--	---



NOS ENJEUX & PRIORITÉS (SUITE)



3- La communauté éducative



ORIENTATIONS CSSHBO

DÉVELOPPER LA MOBILISATION ET
L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET PARTENAIRES

Objectifs

Indicateurs

Départ

Cibles

7	Annuellement, assurer la mise en place d'actions favorisant la collaboration, l'engagement et la valorisation entre notre milieu scolaire et nos familles.	Recueil de pratiques ayant mené à l'engagement parental à l'école Nombre de publications à partir du portfolio numérique Seesaw
	 <i>Cohérence avec le PEVR CSSHBO : Clarifier et développer des zones de collaboration avec les parents et partenaires</i> <ul style="list-style-type: none">✓ Nombre de zones de collaboration avec les parents✓ Nombre de parents impliqués dans les projets des écoles	
8	Annuellement, assurer la mise en place d'actions favorisant la collaboration, l'engagement et la valorisation entre notre milieu scolaire et nos partenaires communautaires.	Taux de participation pour le camp d'été annuel Recueil de projets ayant impliqué les partenaires communautaires  <i>Cohérence avec le PEVR CSSHBO : Clarifier et développer des zones de collaboration avec les parents et partenaires</i> <ul style="list-style-type: none">✓ Nombre de zones de collaboration avec les partenaires✓ Nombre de partenaires impliqués dans les projets des écoles



TRANSMISSION & DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Avant de transmettre le projet éducatif au CSSHBO et de le diffuser, la direction de l'école des Petits-Ponts s'est assurée que le projet éducatif était conforme aux discussions qui ont eu lieu et aux décisions qui ont été prises lors des consultations ou périodes de travaux avec les différents acteurs du milieu. Chaque section a été validée dans nos diverses équipes qui forment les sous-systèmes de notre structure organisationnelle, plus particulièrement notre comité de pilotage. Le projet éducatif a aussi été présenté à notre conseil d'établissement.

Actions du conseil d'établissement:

- Transmission du projet éducatif au centre de services scolaire; celle-ci dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications ou pour en différer la publication;
- Le conseil d'établissement et le CSSHBO peuvent convenir d'un autre délai (LIP, article 209.2);
- Diffusion du projet éducatif auprès des élèves et des membres du personnel une fois le délai expiré;
- Le projet éducatif doit commencer à s'appliquer le jour de sa publication;
- Le projet éducatif sera déposé sur le site internet de l'établissement d'enseignement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement et facilement. Des exemplaires en format papier seront prévus.
- L'assemblée générale annuelle des parents fournira à l'établissement d'enseignement l'occasion de présenter le projet éducatif;

MISE EN OEUVRE DU PROJET ÉDUCATIF

Dans le but d'offrir un milieu dynamique à ses élèves, l'ensemble du personnel de l'école des Petits-Ponts s'implique à plusieurs niveaux, tant dans les activités que dans les équipes collaboratives. Nos intervenants ont plusieurs responsabilités quant à la mise en œuvre du projet éducatif. Notre structure organisationnelle actuelle incluant les comités et les groupes collaboratifs représente une condition favorable au suivi adéquat des divers objectifs et moyens d'action de notre projet éducatif. Les groupes mandataires soutiendront le comité de pilotage et agiront en régulation pour l'ensemble des orientations tout en respectant les étapes prescrites par le ministère pour mettre en œuvre le projet éducatif.

REDDITION DE COMPTE DU PROJET ÉDUCATIF

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté. L'école des Petits-Ponts suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs, ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation du projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques. Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus (LIP, articles 75 et 109.1). Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de promotion pour les parents à la recherche d'une école pour leur enfant. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de la mission, de la vision et des valeurs de l'école des Petits-Ponts, du contexte dans lequel celle-ci évolue, de l'offre pédagogique, des principales réalisations ainsi que des chantiers à venir.



NAPPERON DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



PROJET ÉDUCATIF 23-27

À L'ÉCOLE DES PETITS-PONTS, L'ÉDUCATION EST UN SPORT D'ÉQUIPE !

NOTRE MISSION :

🎯 « Amener chacun de nos élèves à apprendre ; développer leurs savoirs et construire leurs repères culturels francophones tout au long de leur parcours. »

NOTRE VISION :

👁️ « Vivre et apprendre en français : c'est positif et plaisant ! »

⚙️ « Notre école, c'est un milieu de vie où chacun de nos élèves évolue à travers des situations d'apprentissage significatives, dynamiques, créatives et innovantes ».

**Chaque jour
chaque élève
vivra une réussite**



1 LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE	2 LE MILIEU DE VIE & D'APPRENTISSAGE	3 LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE
ACCROÎTRE LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES	DÉVELOPPER UNE CULTURE APPRENANTE & DE COLLABORATION	MOBILISER ET ENGAGER NOS PARENTS À L'ÉCOLE
Objectif 1 : Atteindre un taux de réussite s'élevant à 80 % de nos élèves en lecture, écriture, mathématique aux épreuves ministérielles de 4 ^e et 6 ^e années.	Objectif 5 : Annuellement, assurer l' appréciation et le développement professionnel auprès de 100 % de notre personnel scolaire.	Objectif 7 : Annuellement, assurer la mise en place d'actions favorisant la collaboration, l'engagement et la valorisation entre notre milieu scolaire et nos familles.
Objectif 2 : Atteindre un taux de réussite s'élevant à 60 % pour nos élèves ayant un plan d'intervention en lecture aux épreuves ministérielles en 6 ^e année.	MAINTENIR UN CLIMAT SCOLAIRE POSITIF, SÉCURITAIRE & BIENVEILLANT	MOBILISER ET ENGAGER NOS PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ
MODERNISER & VALORISER LES PARCOURS DE FORMATION	Objectif 6 : Annuellement, chaque équipe pavillon planifiera des stratégies d'intervention concernant la période des dîners et les récréations .	Objectif 8 : Annuellement, assurer la mise en place d'actions favorisant la collaboration, l'engagement et la valorisation entre notre milieu scolaire et nos partenaires communautaires.
Objectif 3 : Annuellement, assurer des pratiques favorisant le passage entre les cycles dès le préscolaire (l'entrée au préscolaire, l'entrée au primaire, l'entrée au secondaire, l'accès aux parcours de formation).	NOS VALEURS :	
DÉVELOPPER DES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS	OUVERTURE	Reconnaître et valoriser les forces de l'autre
Objectif 4 : À l'intérieur de l'horaire-cycle, faire vivre à 100 % des élèves des projets pédagogiques visant l'enrichissement intégrant la littératie, la culture, le numérique et les sports.	RESPECT	Interagir positivement
	RESPONSABILISATION	Assumer, contribuer et s'engager



PROJET ÉDUCATIF 23-27

À L'ÉCOLE DES PETITS-PONTS, L'ÉDUCATION EST UN SPORT D'ÉQUIPE !

Objectifs	Indicateurs	Moyens
Objectif 1 : Atteindre un taux de réussite à 80 % des élèves en lecture, écriture, mathématique aux épreuves ministérielles de 4 ^e et 6 ^e années.	Taux de réussite en lecture et écriture 4 ^e année Taux de réussite en lecture et écriture 6 ^e année ➤ Épreuves MÉS 4 ^e et 6 ^e années Taux de réussite en mathématique 6 ^e année pour les compétences raisonneur et résoudre. ➤ Épreuve MÉS 6 ^e année	1. Assurer un bloc de lecture au quotidien en variant les dispositifs (lecture à soi, lecture en dyade, lecture modélisée, 5 au quotidien, lecture mathématique, centre mathématiques, ...). 2. Harmoniser les séquences d'apprentissage pour chacun des cycles d'études par des rencontres d'équipes-cycles, puis des rencontres d'équipes-pavillons (inter-cycles). 3. Enseigner explicitement le vocabulaire à l'intérieur des situations d'apprentissage 4. Enseigner explicitement les stratégies d'apprentissage (stratégies de lecture, utilisation de matériel de manipulation/concret, enseigner par le questionnement, code de correction à l'écrit, ...)
Objectif 2 : Atteindre un taux de réussite à 60 % des élèves ayant un plan d'intervention en lecture aux épreuves ministérielles en 6 ^e année.	Taux de réussite en lecture 6 ^e année pour élèves réguliers et élèves ayant un PI ➤ Épreuve MÉS 6 ^e année	1. Au 1 ^{er} cycle, intervenir au quotidien en conscience phonologique auprès de l'ensemble des élèves. 2. Favoriser des temps de dénombrement par cycle afin d'intervenir auprès des élèves cibles (périodes CA-CP, CP enseignement, enseignement-ortho, périodes de francisation, ...). 3. Développer l'expertise du personnel en différenciation pédagogique et en mesures adaptatives. 4. Développer une compréhension commune des rôles et responsabilités dans l'application du RAI. 5. Au préscolaire, intervenir au quotidien en stimulant l'ensemble des élèves au regard des domaines de développement.
Objectif 3 : Annuellement, assurer des pratiques favorisant le passage entre les cycles dès le préscolaire (l'entrée au préscolaire, l'entrée au primaire, l'entrée au secondaire, l'accès aux parcours de formation).	Mise en place d'un recueil de pratiques favorisant les transitions scolaires	1. Planifier des rencontres d'amitié, d'échange et de concertation entre les intervenants du primaire et du secondaire afin de créer des occasions significatives pour les élèves de 3 ^e cycle. 2. Harmoniser les pratiques de transition déjà existantes au préscolaire pour l'ensemble des passages au primaire. 3. Assurer la mise en place de projets soumis à Ose Entreprise ou autres activités significatives COSP (ex: exploration de métiers, présentation de parents, d'entrepreneurs, ...)
Objectif 4 : À l'intérieur de l'horaire-cycle, faire vivre à 100 % des élèves des projets pédagogiques visant l'enrichissement (la littératie, la culture, le numérique et les sports).	Mise en place d'un recueil de pratiques sur les projets pédagogiques gagnantes ayant visé l'enrichissement	1. Intégrer des situations d'apprentissage en classe nature ou en plein air (enseignement à l'extérieur en plein air, pause active, participation au programme Ski à l'école ...). 2. Maintenir un temps alloué au projet d'enrichissement (projet école) à l'heure cycle. 3. Planifier une séquence de situation d'apprentissage ayant pour but de promouvoir et intégrer les repères culturels dans la planification d'enseignement (ex: artiste, auteur, chansons). 4. Poursuivre la mise en place de moyens d'accompagnement pédago-numériques significatifs auprès des enseignantes et des élèves (journées de corrélation, modelage en classe, actualisation annuelle de la CAP pédago-numérique, etc.)
Objectif 5 : Annuellement, assurer l' appréciation et le développement professionnel auprès de 100 % de notre personnel scolaire.	Nombre d'équipes collaboratives et CAP mises en œuvre annuellement Nombre de rencontres individuelles ou collectives en appréciation et contribution	1. Planifier une démarche locale EPP de mesures d'insertion professionnelle et d'accompagnement pour l'ensemble du personnel (mentorat, accompagnement via une enseignante-leader, opportunités de pairage, ...). 2. Intégrer l'adoption de bonnes habitudes de vie (santé mentale, santé physique et bien-être) au cœur du développement professionnel de l'école. 3. Assurer le rayonnement des bonnes pratiques par la mise en place d'actions portantes (colloque local EPP de fin d'année, infolettre, mise en place d'équipes collaboratives) 4. Établir des équipes-écoles 100 % CAP prévues à l'horaine au regard de la réusite des élèves (planification des séances d'apprentissage et régulation).
Objectif 6 : Annuellement, chaque équipe pavillon planifiera des stratégies d'intervention concernant la période des dîners et les récréations .	Nombre de comportements inappropriés/incidents ayant survenu lors de la période du dîner et les récréations Recueil de bonnes pratiques (équipes, collaboratives, ateliers, stratégies d'impacts)	1. Modéliser explicitement les valeurs, les normes de fonctionnement et les comportements attendus auprès de 100 % des élèves par 100 % du personnel de l'école. 2. Assurer la mise en place de stratégies préventives dans chaque pavillon visant le développement des compétences socio-émotionnelles (activités du midi, parascolaire, périodes de dîner calme, activités de leadership étudiant). 3. Assurer la mise en place d'ateliers ciblés auprès de la clientèle à risque (hooligan, ateliers de civisme, ateliers violence, intimidation, cyber-citoyenneté, ...). 4. Développer une compréhension commune des rôles et responsabilités dans l'application du RAI.
Objectif 7 : Annuellement, assurer la mise en place d'actions favorisant la collaboration, l'engagement et la valorisation entre notre milieu scolaire et nos familles.	Recueil de pratiques ayant mené à l'engagement parental à l'école Nombre de publications à partir du portfolio numérique Spesau	1. Annuellement, les pavillons EPP offrent des occasions pour impliquer activement les parents à l'école. (ex: ateliers parents-enfants lors d'une journée porte-ouverte) 2. Annuellement, utiliser le portfolio numérique (ex: SEESAW) ou autre(s) médium(s) dans l'optique de présenter les réalisations de la classe. 3. Annuellement, promouvoir et assurer la mise en place des OPP actives pour chacun de nos pavillons. 4. Diffuser les bons coups et bonnes pratiques issus de nos pavillons (valorisation du milieu scolaire) (équipes collaboratives, CÉ, CA HBO, médias, ...)
Objectif 8 : Annuellement, assurer la mise en place d'actions favorisant la collaboration, l'engagement et la valorisation entre notre milieu scolaire et nos partenaires communautaires.	Taux de participation pour le camp d'été annuel Recueil de projets ayant impliqué les partenaires communautaires	1. Impliquer les partenaires dans des offres d'ateliers parents-enfants à l'école. 2. Maintenir le camp d'été « Je cultive ma langue » en partenariat avec la Maison des jeunes. 3. Développer une présence de nos pavillons lors de grands rassemblements ou événements spéciaux (soirée de bulletins, colloque EPP, portes-ouvertes, Assemblée Générale des parents). 4. Impliquer des partenaires dans l'intégration des arts, de la culture et des sports à l'école afin de diversifier notre offre de service (programmation scolaire, programmation parascolaire, journées pédagogiques, ligues sportives, ...).



GALERIE ÉPP

